



BILAN NATIONAL 2021

Rédigé par Anne Nomblot (Psycom)
en charge du secrétariat général du Collectif national des SISM



Avec le soutien financier de :



Bilan national

32^{es} Semaines d'information sur la santé mentale

4 au 17 octobre 2021

SOMMAIRE

THEME 2021 – POUR MA SANTE MENTALE, RESPECTONS MES DROITS.....	2
ROLE DU COLLECTIF NATIONAL	4
QUELQUES CHIFFRES.....	5
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EVENEMENTS SISM 2021 PAR REGION ET PAR DEPARTEMENT....	8
COMPARAISON DES CHIFFRES SUR 3 ANS	10
EVALUATION DES EVENEMENTS PAR LES ORGANISATEURS	11
RECOMMANDATIONS DES ORGANISATEURS, POUR LES PROCHAINES SISM, SUITE AU QUESTIONNAIRE D'EVALUATION	20
IMPACT DES ACTIONS : REGARDS DES ORGANISATEURS.....	21
STATISTIQUES DE TÉLÉCHARGEMENT DES OUTILS SISM 2021*	22
STATISTIQUES DE FREQUENTATION DU SITE NATIONAL*	23
RETOMBEES PRESSE	25
QUELQUES REMARQUES SUR L'UTILISATION DU SITE INTERNET, DES OUTILS ET DU QUESTIONNAIRE D'EVALUATION	27
CONCLUSION.....	28
ANNEXE - Composition du Collectif national des SISM	29

THEME 2021 – POUR MA SANTE MENTALE, RESPECTONS MES DROITS

Les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 que nous vivons ont un impact sur nos droits, nos libertés et nos relations sociales. Dans ce contexte inhabituel, notre santé mentale est bouleversée.

Notre état de santé mentale varie tout au long de la vie, en fonction de différents facteurs : biologiques, psychologiques, familiaux et sociaux. La dimension sociale dépend notamment de notre environnement et de la société dans laquelle nous évoluons.

Dans notre société, chaque personne a accès aux mêmes droits universels et les institutions doivent en garantir le respect. La citoyenneté relève donc à la fois d'une responsabilité individuelle et collective. En tant que citoyenne ou citoyen, j'ai le droit à la santé, à la sécurité et au respect de mes libertés individuelles.

L'État met en œuvre les moyens pour me permettre de vivre dignement et pour garantir le respect de mes droits au quotidien. Lorsque ces droits sont bafoués, lorsque je subis des discriminations, ma citoyenneté est niée et ma santé mentale peut être perturbée.

Si je vis avec des troubles psychiques, le non-respect de mes droits comme la liberté d'aller et venir, la dignité, l'accès aux soins, au logement, au travail, etc. peut aggraver mes problèmes de santé mentale.

Les personnes concernées par les troubles psychiques sont souvent confrontées à la stigmatisation, ce qui accroît les risques de violation de leurs droits, notamment par des actes de discrimination. Lutter contre les discriminations et garantir le respect des droits, c'est reconnaître et promouvoir la pleine citoyenneté de chaque personne, quel que soit son âge, son état de santé ou son handicap.

Ces questions pourront être abordées lors des actions organisées pendant les SISM 2021 :

- Comment le non-respect des droits affecte-t-il la santé mentale des individus ? Avec quelles conséquences, à chaque âge de la vie ? Qu'en est-il des discriminations ?

Information et promotion des droits

- Comment promouvoir et garantir les droits tout au long de la vie, y compris lors de crises sanitaires ? Comment et pourquoi l'information sur les droits peut avoir des effets bénéfiques pour tous ? Comment renforcer les compétences des personnes à s'approprier leur citoyenneté ?
- A qui s'adresser lorsqu'on a des questions concernant les droits, les discriminations, les lois et leur application ?

Actions

- Quelles actions pédagogiques peuvent être mises en place pour faciliter l'accès aux droits ? Quels exemples d'interventions prometteuses en prévention des discriminations ?
- Quel est le rôle des institutions et des élu.e.s dans ces actions ? Comment les sensibiliser et les impliquer davantage ?
- Comment accompagner les personnes victimes du non-respect de leurs droits et des discriminations ? Quels sont les recours et les ressources disponibles ? Quels organismes solliciter ? Quelles réponses attendre ?

Entourage

- Comment l'entourage peut-il accompagner un proche usager dans le respect de ses droits ?
- Comment respecter les droits des aidants (notamment les jeunes) pour mieux prendre soin de leur santé mentale ?
- Comment faire respecter le droit à la parentalité des usagers des services de santé mentale ? Comment garantir le respect des droits de leurs enfants ?

Covid-19

- Pourquoi est-il difficile de considérer la santé mentale comme un droit, en particulier en période épidémique ?
- Comment ne pas opposer santé mentale et santé physique ? Comment ne pas sacrifier sa santé mentale au profit de sa santé physique ?

Nous vous invitons à ouvrir le débat !

LES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France.

Les Semaines d'information sur la santé mentale auront eu lieu du 4 au 17 octobre 2021.

A partir du thème annuel fixé par le Collectif national des SISM, chacun peut prendre l'initiative d'organiser une action répondant aux objectifs des SISM.

LES CINQ OBJECTIFS DES SISM

1. **SENSIBILISER** le public aux questions de Santé mentale.
2. **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
3. **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
4. **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
5. **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

COLLECTIF NATIONAL DES SISM

Association des établissements gérant des secteurs de santé mentale (ADESM) • Advocacy France • Association française de psychiatrie (AFP) • Association des Maires de France (AMF) • Association nationale des psychiatres Présidents ou Vice-présidents des commissions médicales d'établissement des centres hospitaliers (ANPCME-CME) • Association nationale des Maisons des adolescents (ANMDA) • Réseau documentaire en santé mentale (ASCODOCPSY) • Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) / EPSM Lille-Métropole • Centre national audiovisuel en santé mentale (CNASM) • Ecole des parents et des Educateurs d'Ile-de-France (EPE) • Elus, santé publique et territoires (ESPT) • Fédération française de psychiatrie (FFP) • Fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires (FNA-TCA) • Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) • Fédération nationale des associations d'usagers de la psychiatrie (FNAPSY) • Mutualité Française d'Ile-de-France • Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) • Psycom • Santé Mentale France • Société française de santé publique (SFSP) • Société médicale Balint • Union nationale des associations familiales (UNAF) • Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM).

Information, inscription et programme : www.semaines-sante-mentale.fr



[@Sism Officiel](https://www.facebook.com/SismOfficiel)



[@Sism Officiel](https://twitter.com/SismOfficiel)

Contacts

Le secrétariat général du Collectif national des SISM est assuré par Psycom

Collectif national des SISM : 01 45 65 77 24 - mail : sism.contact@gmail.com

ROLE DU COLLECTIF NATIONAL

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont une manifestation annuelle relayée par un Collectif de 23 membres (cf liste annexe page 24). Elles ont été créées en 1990, à l'initiative de l'Association française de psychiatrie (AFP).

Missions du Collectif national des SISM

- Choisir le thème national annuel
- Développer les outils d'organisation : argumentaire, guides d'animation, etc.
- Diffuser de l'information et promouvoir les SISM auprès des partenaires, organisateurs et du grand public (site web, relation presse, réseaux sociaux, e-mailing, etc).
- Réaliser le bilan national des SISM : questionnaire d'évaluation, revue de presse, bilan national annuel, etc.)

Fonctionnement du Collectif national des SISM

- **Réunions**
 - Les membres du Collectif national se réunissent environ 9 fois par an. Tous les points concernant l'organisation des missions nationales des SISM sont discutés et arrêtés lors des réunions du collectif.
- **Secrétariat général**

Le secrétariat général du Collectif est assuré par le Psycom et consiste à :

 - organiser les réunions et rédiger les comptes rendus,
 - rédiger des supports méthodologiques à l'usage des organisateurs d'actions SISM (guides, tutoriels vidéos, etc.),
 - diffuser l'information relative aux SISM,
 - gérer le site internet (www.semaines-sante-mentale.fr), et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter),
 - gérer le courriel (sism.contact@gmail.com),
 - gérer les relations avec les prestataires extérieurs (site internet, graphiste, revue de presse, saisie de base de données),
 - réaliser les enquêtes d'évaluation post-SISM,
 - rédiger le Bilan annuel des SISM,
 - assurer l'encadrement des personnels embauchés au titre du Collectif national,
 - assurer les demandes de subventions et leur suivi.

En 2021, les SISM ont bénéficié d'un financement de la Direction générale de la santé, qui a permis la gestion, l'optimisation et l'hébergement du site web national, la création d'une affiche et le le secrétariat général du collectif national.

Le collectif a plusieurs fois mentionné le souhait de situer pleinement les SISM dans une démarche de promotion de la santé mentale. C'est pourquoi, Anne Nomblot, recrutée en mai 2021 en tant que chargée de la promotion de la santé mentale au Psycom, a pris le relais de Julia Savalli (Responsable communication Psycom), et assure dorénavant le secrétariat du collectif SISM à temps partiel. Julia Savalli reste impliquée sur les missions techniques relatives à la gestion du site web et en support sur la partie communication.

QUELQUES CHIFFRES

508 événements ont été recensés sur le site dans toute la France pour les SISM 2021. En comparaison, durant l'année 2020, 956 événements ont été comptabilisés. Plusieurs éléments expliquent cette baisse. La crise sanitaire liée au Covid-19 a complexifié la mise en place d'événements, en raison d'une disponibilité moindre des acteurs et des lieux, des nouvelles modalités d'actions avec lesquelles composer (tel que le distanciel) ou encore des règles sanitaires à respecter (jauges, pass sanitaire etc.). En second lieu, les SISM ne se déroulent plus au mois de mars, mais, dorénavant, au mois d'octobre. Ce changement de date a obligé cette année les organisateurs à s'adapter et à trouver une nouvelle temporalité dans les étapes de leur projet. .

1000 acteurs, issues de différents champs ont été recensées grâce à la cartographie du site internet. Ainsi, les deux objectifs SISM suivants : rassembler les différents acteurs oeuvrant dans le champ de la santé mentale et aider à la création de réseaux de réflexion, sont donc pleinement remplis. En effet, nous retrouvons au minimum deux types d'acteurs pour chaque événement ce qui prouve que les acteurs SISM profitent de ces événements pour se rapprocher d'autres structures et mutualiser ainsi les compétences et les ressources. Aussi, dans cette dynamique de rassemblement, nous retrouvons d'ailleurs, **66 collectifs SISM**, investis et actifs en 2021.

Il est important de noter, toutefois, que ces différents chiffres ne sont que la partie visible des acteurs SISM impliqués. D'abord, parce que le nombre d'actions SISM sur le site internet est inférieur au nombre d'actions mises en place sur le terrain, comme le révèle le témoignage d'une actrice sur son territoire (disponible plus bas dans le bilan), par manque d'utilisation du site national pour recenser les événements locaux. Ensuite, parce que, pour chaque action SISM ajoutée sur le site, le rédacteur ne remplit pas toujours de manière exhaustive l'ensemble des acteurs engagés dans cette action.

455 articles ont été recensés dans la presse papier et sur le web, du 13 septembre 2021 au 4 janvier mai 2022.

Organisateurs/ Co-organisateurs	Nombre d'événement impliqués
Entraide (GEM, association d'usagers, de proches et d'aidants, etc.)	238
Collectivité locale ou territoriale (mairie, conseil régional, CLSM, ASV, etc.)	212
Structure de soin	176
Structure d'accompagnement (sociale et médico-sociale)	103
Autre (point écoute, etc.)	96
Structure culturelle (médiathèque, MJC, Cinéma, etc.)	95
Collectif SISM	66
Structure de formation (école, université, etc.)	14
Nombre total de structures investies	1000

En résumé, au minimum, **1000 structures** étaient impliquées dans les SISM 2021. Les acteurs principaux (structures) les plus représentés sur le site sont : **des organisateurs relevant de la catégorie entraide (238), des collectivités locales ou territoriales (212), et des structures de soin (176).**

Catégorie d'événements	Nombre d'événements
Animation ¹	129
Conférence-débat	106
Ciné-débat	70
Exposition	65
Porte ouverte	57
Spectacle	36
Café-débat	18
Animation virtuelle (web ou radio)	20
Atelier lecture	5
Concert	2
TOTAL	508

Les organisateurs locaux ont privilégié l'organisation **d'animations (129), de conférences débat (107) et de ciné-débats (72)**. Le bilan de 2020 ne précise pas la classification des actions. Nous ne pouvons ainsi, comparer les chiffres ci-dessus, au regard de ceux de 2020.

Par rapport aux années qui précèdent celles de 2020, les événements de type « conférence » restent, parmi l'ensemble des typologies d'action, l'une des plus fréquentes, tout comme les cinés débats.

Réseaux Sociaux

Les informations concernant l'édition en cours sont diffusées régulièrement sur les comptes dédiés. Au moment des SISM, les publications des organisateurs concernant les événements sont relayées. Le nombre d'abonnés continue de progresser.

Au 1^{er} mars 2022 :

- la page Facebook comptait **2 852 abonnés** soit une augmentation de **26%** par rapport à 2020 (2 265 abonnés)
- le compte Twitter, **2 014 abonnés** soit une augmentation de **19%** par rapport à 2020 (1 700 abonnés).

Cette augmentation montre l'intérêt grandissant pour la thématique de la santé mentale et plus précisément pour les SISM.

¹ Les animations désignent les stands, les ateliers ou journées découvertes, les animations de rues ou encore les psytrucks.

Méthode de recensement et limites

Les organisateurs d'actions SISM sont invités à enregistrer leurs événements sur le site web national des SISM. Toutefois, comme l'atteste le retour d'une organisatrice, l'ajout des événements sur le site des SISM reste encore trop peu répandu : « De manière générale, cette année encore j'ai été très étonnée de voir assez peu d'événements inscrits sur le site des SISM alors qu'il en existe beaucoup plus. Peut-être faudrait-il le recommander plus largement et encore faciliter la compréhension de ce qu'il faut faire ».

Nous notons également plusieurs freins limitant cet ajout :

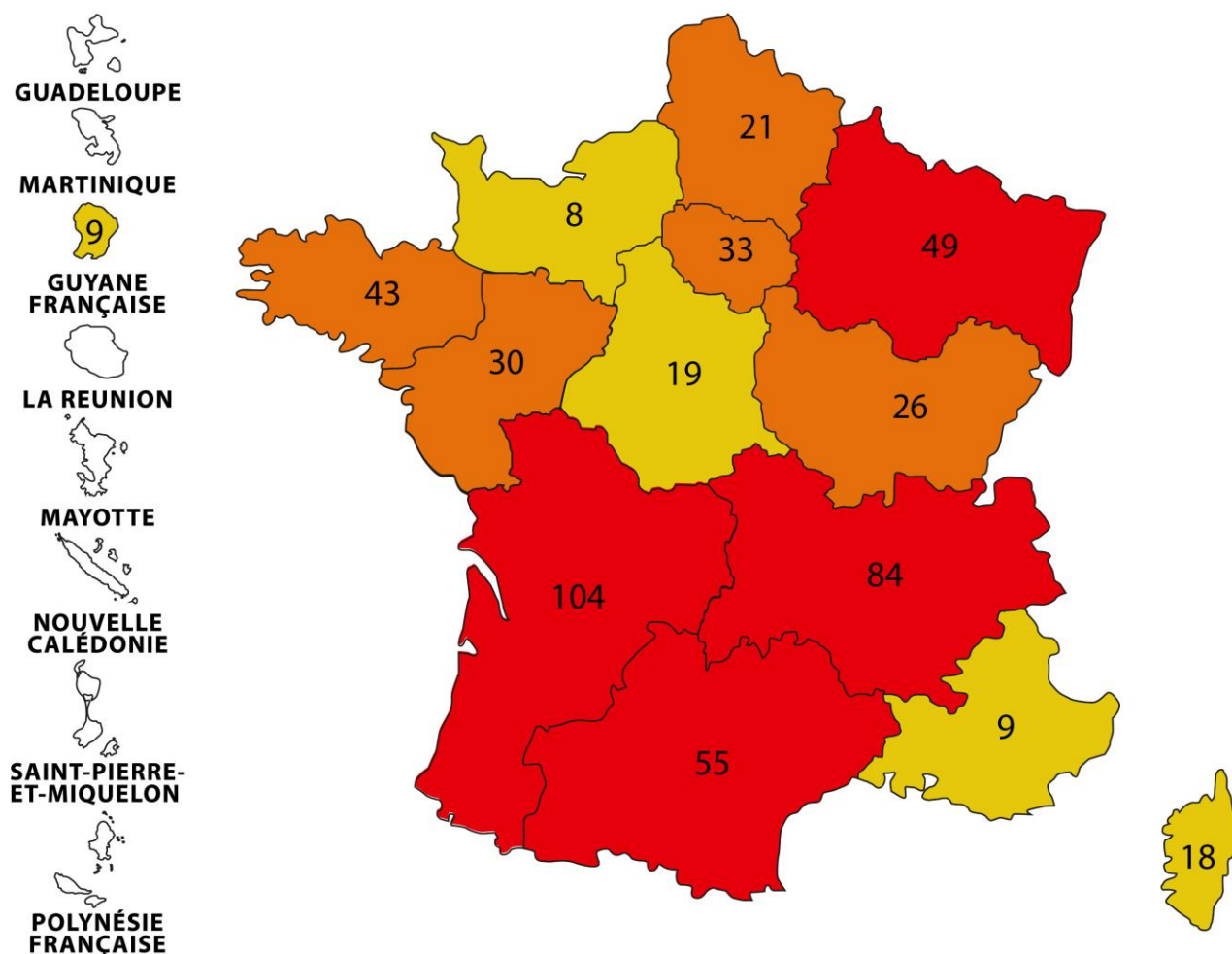
- Certains organisateurs ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique
- Il existe des sites locaux dédiés aux SISM (SISM Rhône, SISM68, SISM Toulouse, etc.) qui recensent également les actions. Ainsi, pour les organisateurs d'actions, il peut s'avérer fastidieux de recenser deux fois leurs actions.

Il est important de notifier que depuis 2015 une solution a été trouvée avec le partenaire Unafam. En effet, un développement en collaboration avec les deux prestataires informatiques permet d'enregistrer son événement sur le site des SISM et de le faire apparaître grâce à un flux également sur le site de l'Unafam. Malheureusement, cela n'est pas possible avec toutes les interfaces de site web (ex : SISM Rhône, MGEN).

Afin d'explicitier ces différents points et rendre plus lisible cet outil, le Collectif national a décidé d'organiser un webinaire le 29 mars 2022 pour les porteurs d'actions SISM.

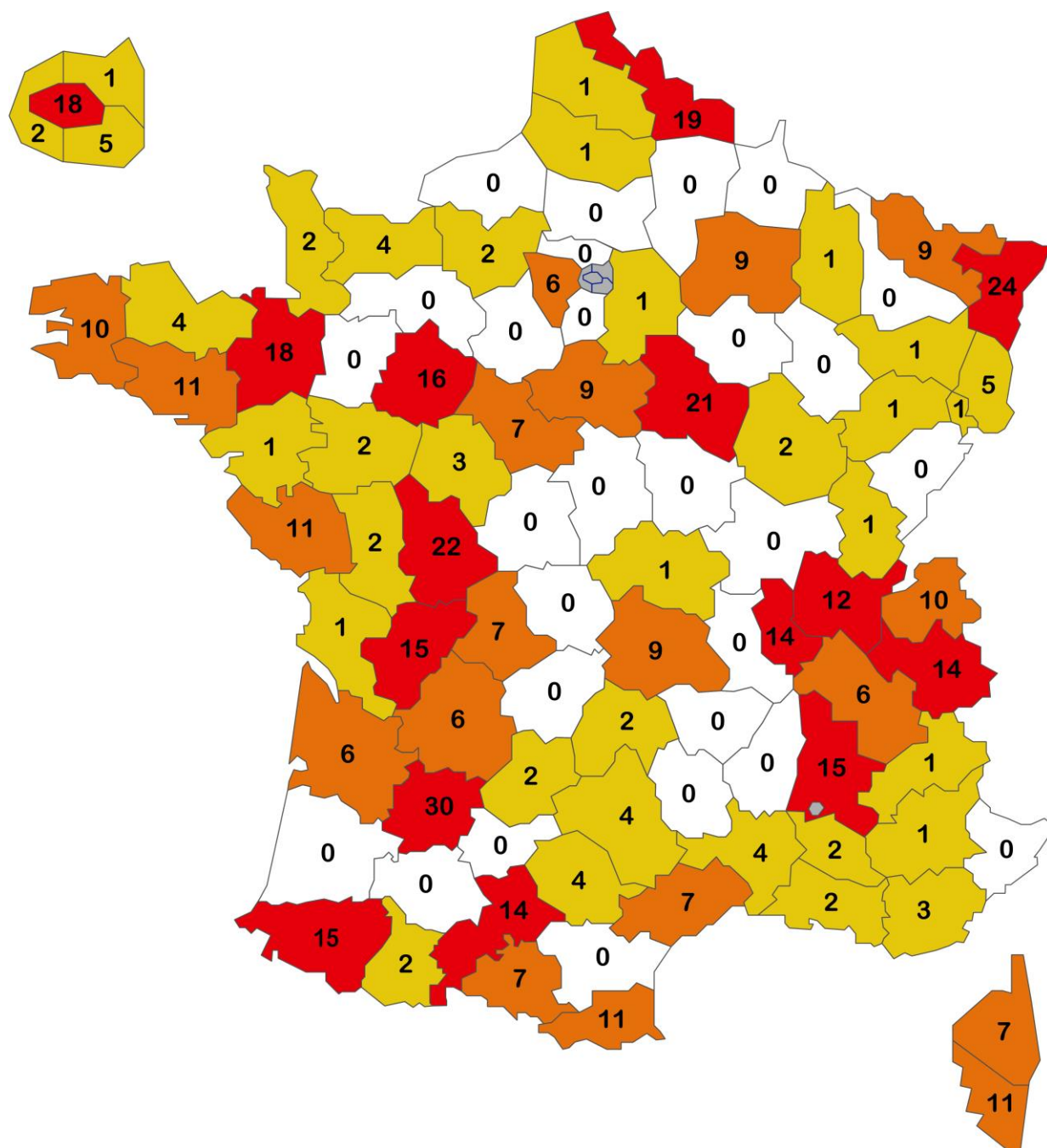
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EVENEMENTS SISM 2021 PAR REGION ET PAR DEPARTEMENT

Carte : Répartition des événements par régions



Les régions ayant accueilli le plus d'événements sont : **la Nouvelle aquitaine (104)**, **l'Auvergne Rhône-Alpes (84)** et **l'Occitanie (55)**.

Carte : Répartition des événements par départements



Les départements ayant accueilli le plus d'événements sont : **le Lot et Garonne (30), le Bas-Rhin (24) et Vienne (22).**

COMPARAISON DES CHIFFRES SUR 3 ANS

	2018	2019	2021
Thématique	Santé mentale : parentalité et enfance	Santé mentale à l'ère du numérique	Pour ma santé mentale, respectons mes droits
Nombre d'événements	1 219	1 082 ▼	519 ▼
Catégories d'événements	Conférence-débats , animations et ciné-débats	Conférence-débats , animations et ciné-débats	Animations , Conférences débats et Ciné débats
Types d'organismes	Collectifs SISM locaux , CLSM et services ou institutions sanitaires	Collectivités locales , autres, structures de soins	Entraide (Unafam et GEM), Collectivités locales (CLSM et mairies) et structures de soin
Régions	Auvergne-Rhône-Alpes , Bretagne et Île-de-France	Auvergne-Rhône-Alpes , Grand Est et Bretagne	Nouvelle - Aquitaine , Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie
Départements	Rhône , Côtes d'Armor et Morbihan	Rhône , Meurthe-et-Moselle, Drôme	Lot et Garonne , Bas Rhin et Vienne,
Nombre d'articles	945	871 ▼	482 ▼
Abonnés Facebook	1 607	2 265 ↗	2 852 ↗
Abonnés Twitter	1 278	1 700 ↗	2 014 ↗

Ce tableau comparatif montre que de nouvelles régions s'investissent de manière importante pour les SISM. C'est le cas de la Nouvelle-Aquitaine, désormais première région de France pourvoyeuse d'actions SISM, alors même qu'en 2018 et 2019, elle n'apparaissait pas dans le top 3 des régions les plus investies. La région Auvergne Rhône Alpes reste toujours aussi dynamique en occupant la deuxième place du top 3 en produisant sur l'ensemble de la région de nombreux événements. Toutefois, ce sont les départements du Lot et Garonne et du Bas Rhin ainsi que de la Vienne qui produisent le plus d'événements en comparaison avec les autres départements.

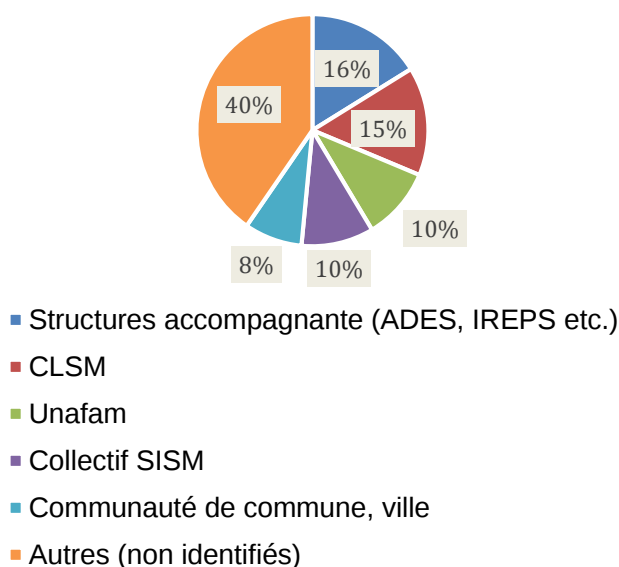
Par ailleurs, malgré la baisse du nombre d'événements, les chiffres d'abonnés sur twitter et facebook, quant à eux, ne cessent de croître, respectivement de 19% et de 26%. Preuve d'un intérêt grandissant pour les événements SISM.

EVALUATION DES EVENEMENTS PAR LES ORGANISATEURS

Le Collectif national a mis en place un outil permettant aux organisateurs d'évaluer leurs événements via un formulaire en ligne sur le site SISM. Le formulaire d'évaluation a été réorganisé cette année. L'année prochaine, le questionnaire interrogera plus en détail le processus d'élaboration de l'action.

124 événements ont ainsi été évalués, sur **508 enregistrés**, soit **un taux de retour de 24%**, légèrement inférieur à celui de 2020 (26%).

Les principaux acteurs répondant à ce questionnaire sont :



Le questionnaire d'évaluation a été mis en ligne le 15 novembre et clôturé le 15 janvier. Les organisateurs ont reçu un mail et deux relances durant cette période pour les inviter à remplir le questionnaire.

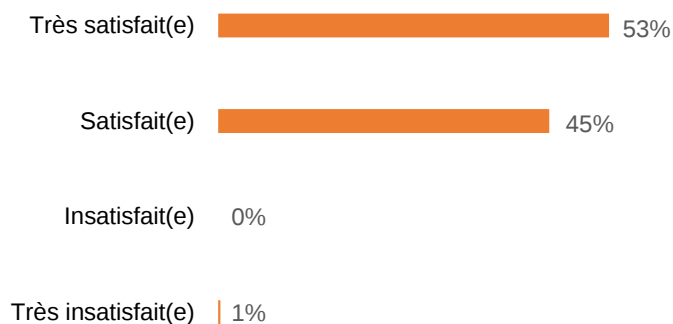
Ce questionnaire avait pour objectif d'évaluer : la satisfaction des organisateurs, le type de public accueilli, les sources de financement et la communication autour de l'évènement.

Les résultats mettent en lumière plusieurs points :

- **La crise sanitaire :**
 - A rendu plus difficile l'organisation des événements (climat d'incertitude, pass sanitaire, jauge, mesures barrières etc.). Toutefois, les organisateurs ont relevé que le report de l'édition de 2020 en 2021 a facilité la mise en place d'action pour les SISM 2021 : « L'action était prévue en 2020. Il est très positif qu'elle ait pu être reportée en 2021 ».
- **La nouvelle date des SISM :**
 - A nécessité une réorganisation des acteurs les obligeant à penser un nouveau calendrier. Par ailleurs certains porteurs de projet dans le champ de la prévention santé ont également pointé qu'octobre est un mois durant lequel ils sont déjà investis (en particulier par l'opération « Octobre rose »).
- **Communication :**
 - Utilisation majoritaire des supports papiers, (affiches, flyers et programmes). Dans 80% des cas, l'affiche de communication est utilisée, constituant donc l'outil le plus approprié par les organisateurs.
 - Les sites internet (des CLSM, de la ville etc.) et les réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés.
- **Relations presse :**
 - Les organisateurs communiquent principalement avec la presse locale.
 - Les journalistes sont, cette année encore, majoritairement absents le jour des événements.
- **Public :**
 - 60% des événements organisés ont accueilli entre 20 à 50 personnes. Plus de 20% des événements ont accueilli entre 50 et 100 personnes.
 - 79% des porteurs de projet étaient satisfaits ou très satisfaits de la diversité des participants.
 - Le public présent était principalement composé d'usagers, de proches, de professionnels et du grand public,
 - Les autres professionnels (éducatif, culture, justice, ...) se sont peu mobilisés, tout comme les lycéens et les élus.
- **Satisfaction des organisateurs :**
 - Les organisateurs se disent globalement satisfaits de l'organisation de l'événement, de la fréquentation et du contenu.
 - 49% des porteurs de projets se disent insatisfaits ou très insatisfaits de l'impact médiatique des événements tandis que 40% se disent satisfaits ou très satisfaits. Cette couverture médiatique est donc très variable selon les actions.
- **Financement :**
 - L'organisation des événements repose principalement sur les mises à disposition gratuites (locaux, matériels, personnels) et est portée, pour 40 %, par des bénévoles.
 - Moins d'un quart des répondants déclarent avoir pu bénéficier de subventions publiques.
 - Moins d'un pourcent ont reçu des subventions privées.

Satisfaction par rapport au site SISM

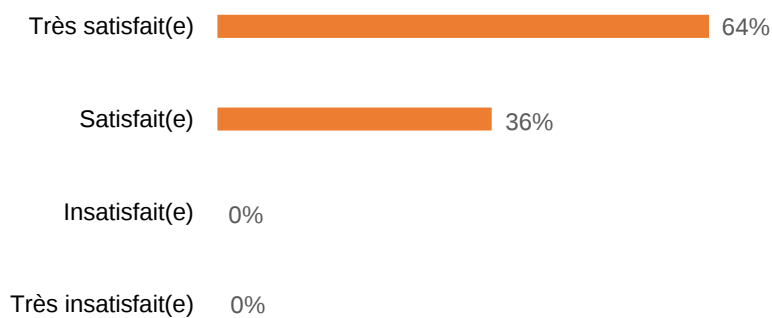
Quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis du site internet des SISM ?



Avez-vous utilisé la carte des événements (en page d'accueil) ?



Si oui, quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis de la carte des événements ?



**Avez-vous utilisé l'outil de recherche d'événement ?
(Moteur de recherche : Quoi ? Quand ? Où ?)**



Si oui, quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis de l'outil de recherche d'événement ?

Très satisfait(e)  56%

Satisfait(e)  44%

Insatisfait(e) 0%

Très insatisfait(e) 0%

Avez-vous utilisé l'espace organisateur ?

Non  3%

Oui  97%

Si oui, quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis de l'espace organisateur ?

Très satisfait(e)  63%

Satisfait(e)  32%

Insatisfait(e) 0%

Très insatisfait(e)  5%

Satisfaction de l'organisateur

Quel est votre degré de satisfaction concernant l'organisation de cet évènement ?

Très satisfait(e)  48%

Satisfait(e)  48%

Insatisfait(e)  4%

Pas du tout satisfait(e) 0%

Quel est votre degré de satisfaction concernant le contenu de l'évènement (entre ce qui était attendu et ce qui a été réalisé) ?

Très satisfait(e)  55%

Satisfait(e)  39%

Insatisfait(e)  5%

Très insatisfait(e) | 1%

Quel est votre degré de satisfaction concernant l'adéquation de l'action par rapport au public cible ?

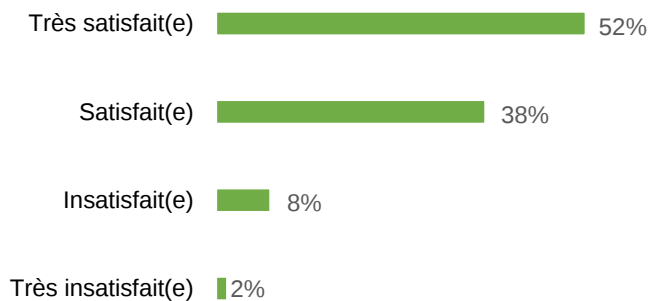
Très satisfait(e)  47%

Satisfait(e)  43%

Insatisfait(e)  10%

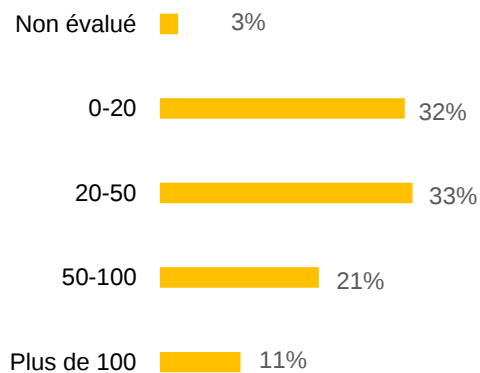
Très insatisfait(e) | 1%

Quel est votre degré de satisfaction concernant la richesse des échanges et du débat ?

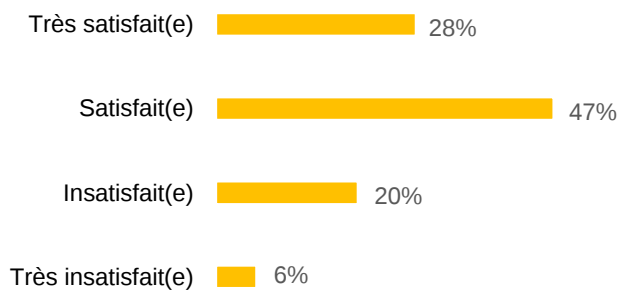


Le public présent

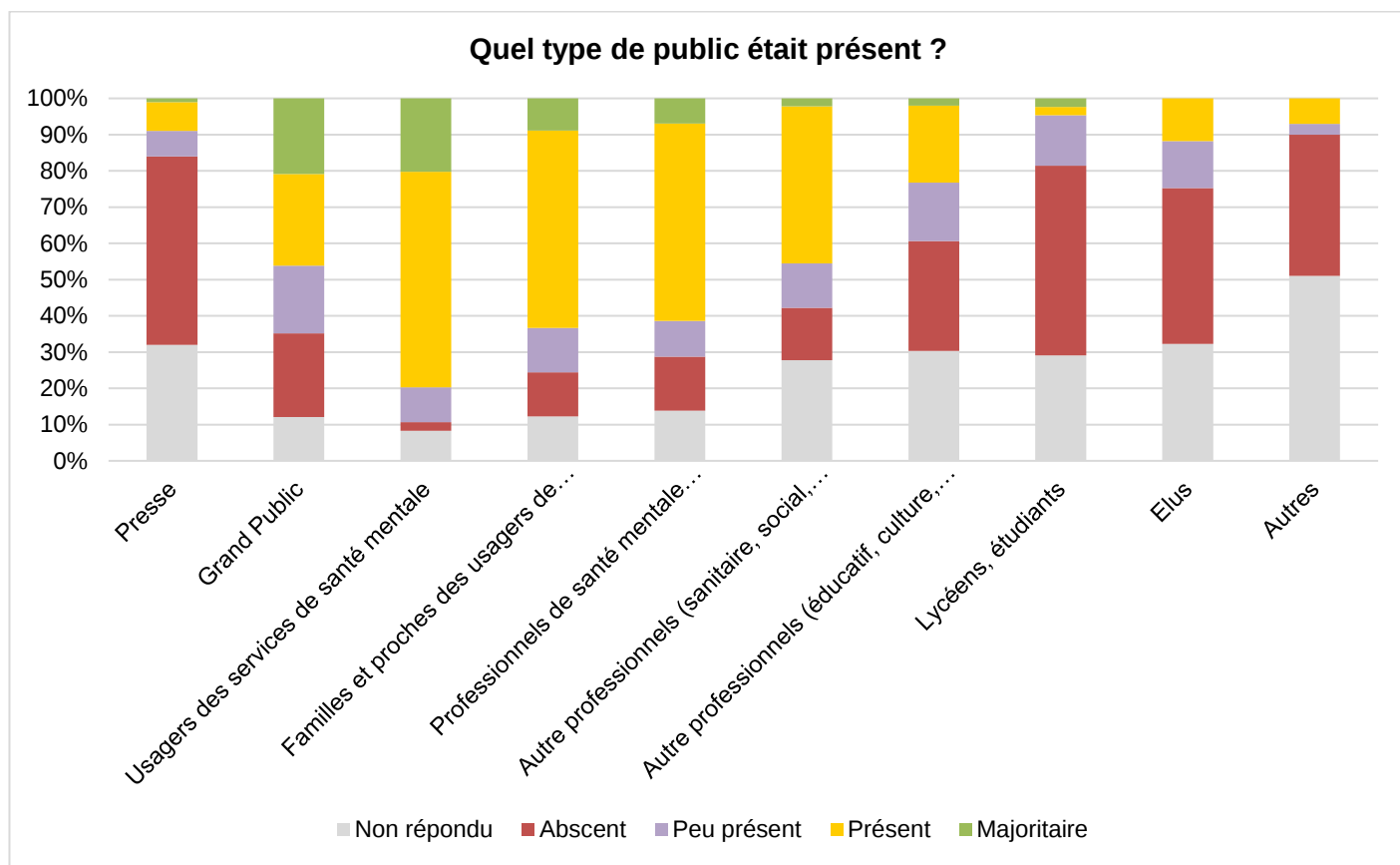
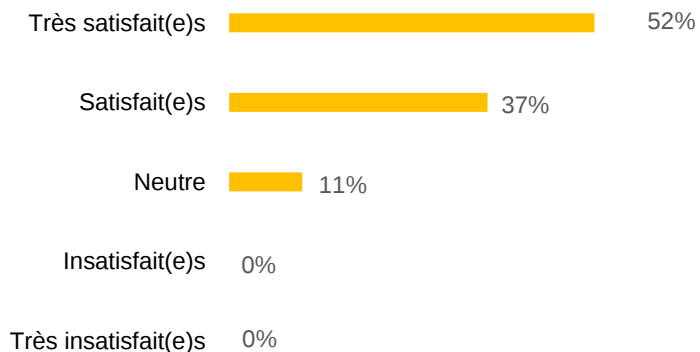
Combien de personnes étaient présentes à cet événement ?



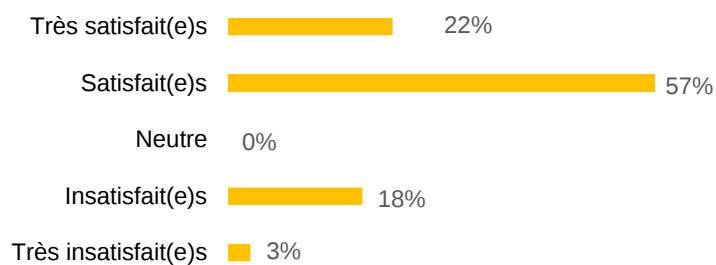
Etes-vous satisfait(e)s du nombre de personnes présentes ?



Selon vous, les participant(e)s étaient :

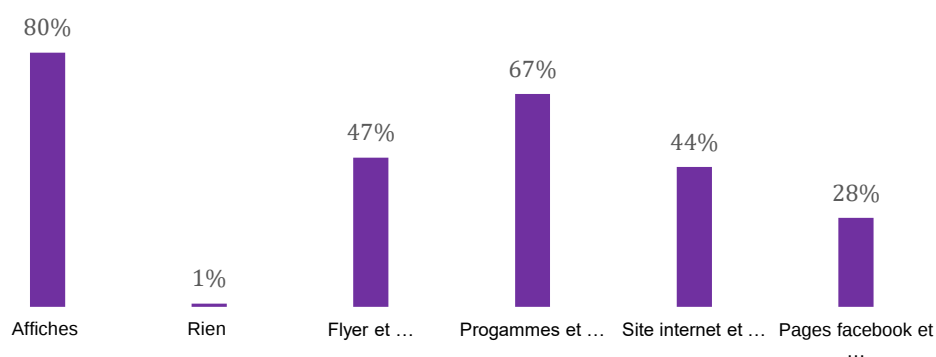


Etes-vous satisfait(e)s de la diversité des participant(e)s ?

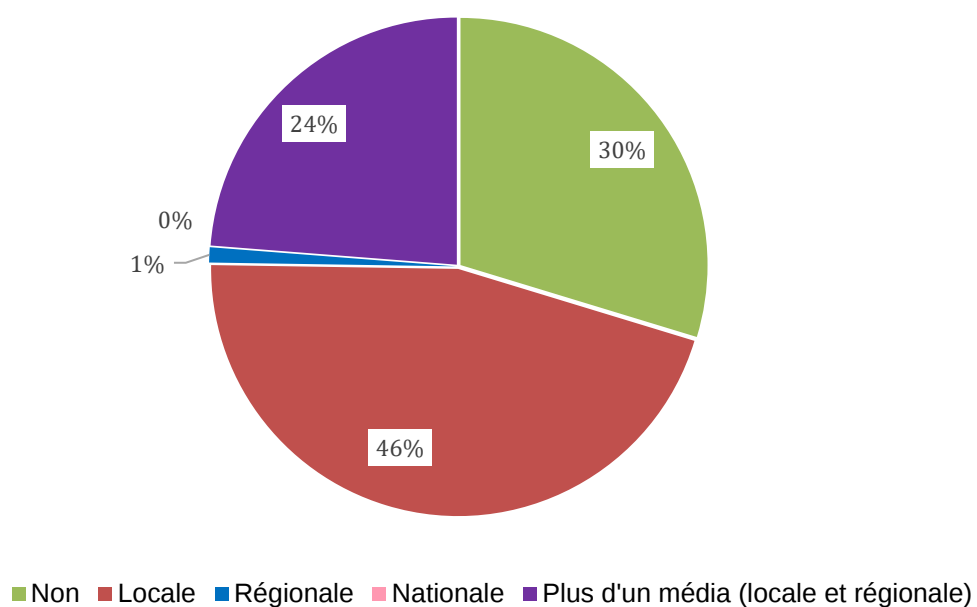


La communication

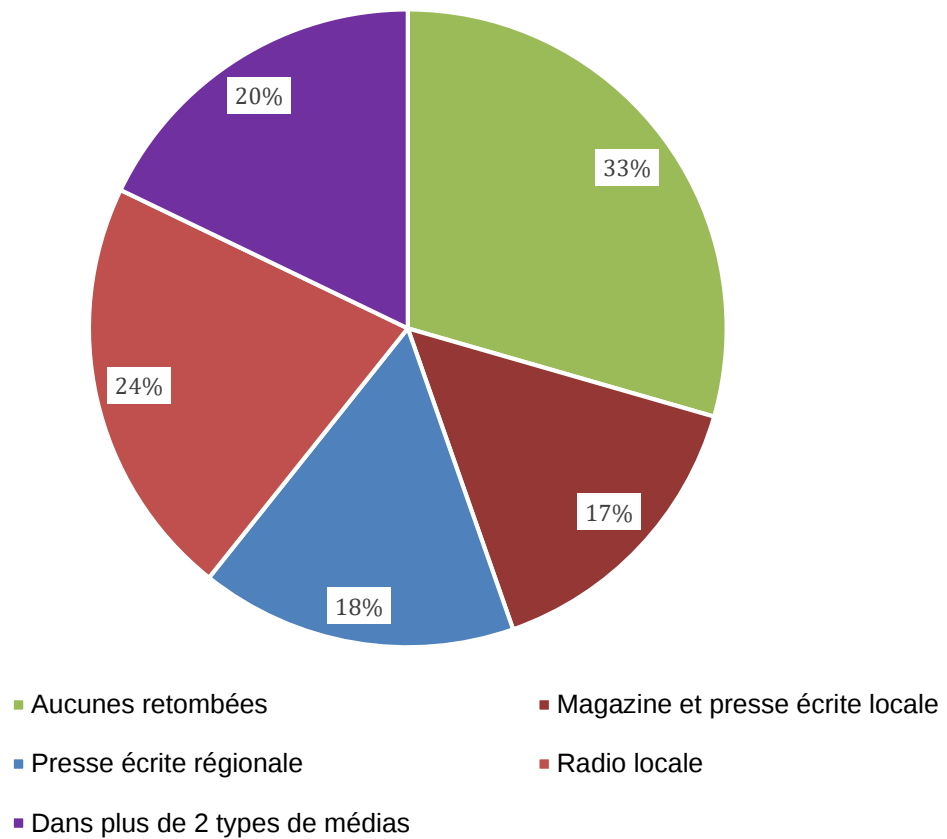
Avez-vous réalisé des supports de communication pour cet événement ?



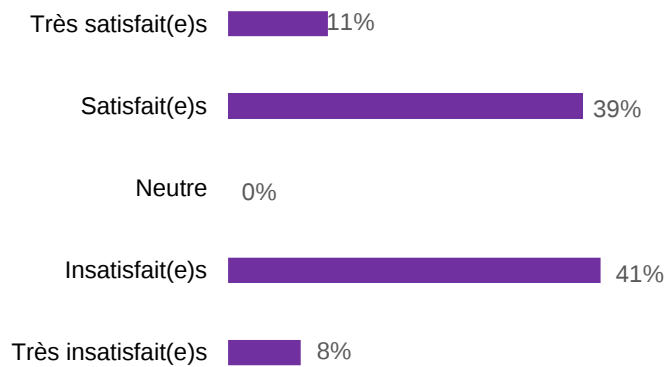
L'information sur cet événement a-t-elle été communiquée à la presse (locale, régionale ou nationale) ?



Avez-vous eu des retombées dans les médias ?



Etes-vous satisfait(e)s de l'impact médiatique de l'événement ?



RECOMMANDATIONS DES ORGANISATEURS, POUR LES PROCHAINES SISM, SUITE AU QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

Retour concernant la méthodologie de projet

Concernant la méthodologie de projet, les organisateurs insistent sur l'importance d'anticiper la préparation des actions au regard du nouveau calendrier. Par ailleurs, la nécessité d'analyser les besoins en amont de l'action a été mise en évidence : « mieux cerner les intérêts et les attentes du public ».

De plus, en raison des nombreux événements de santé organisés pendant le mois d'octobre, les porteurs de projet pointent l'importance de favoriser les partenariats. Toutefois, ils précisent qu'il est essentiel, devant ces nouvelles collaborations de s'assurer des besoins, des objectifs et des intérêts de chacun des partenaires : « Attention au choix des partenaires et vérifier que les intérêts sont bien partagés ».

Par ailleurs, avant d'ouvrir l'organisation des actions à d'autres partenaires, il est important, dans un premier temps, de consolider le collectif créé récemment « consolider le nouveau collectif pour poursuivre ce projet ». Pour permettre que les SISM touchent davantage le grand public, les porteurs de projets insistent sur l'importance d'avoir une typologie d'action en adéquation avec le grand public comme des « concerts ou des ateliers pour enfants » et rappellent l'importance de « privilégier l'organisation d'événements dans des lieux de passage, des lieux de vie ». La durée des événements est également questionnée afin que celle-ci soit la plus adaptée possible au public cible : « reconsidérer la durée des événements, pas une journée pleine, ni un événement trop long ».

Dans la poursuite de cet objectif d'ouverture à un plus grand nombre, les acteurs rappellent l'importance de la communication et de la diversité des médias et structures à contacter : « diffuser plus largement l'information aux journaux, écoles... ». Un des leviers rapportés par les porteurs de projets est de « faire participer le public en amont pour qu'il puisse s'investir et en parler autour de lui ». Un acteur émet toutefois une vigilance quant aux modalités de communication : « la communication doit s'ajuster si on vise un public plus large ». Un autre levier se situe dans la mobilisation et l'implication des élus qui restent encore cette année l'un des publics les moins présents aux actions.

Enfin, les acteurs pointent également le rôle de la thématique qui doit, elle aussi, être suffisamment ouverte pour toucher et intéresser le grand public : « Proposer des sujets plus ouverts pour attirer les profanes ». Ce dernier point constitue, précisément, une orientation que le Collectif national a choisie. C'est pourquoi, en 2022 la thématique des SISM s'inscrit véritablement dans une approche de la promotion de la santé mentale pour toutes et tous : « Pour notre santé mentale, agissons pour notre environnement ».

Au-delà de la thématique qui doit parler à toutes et à tous, un porteur de projet ajoute que les SISM ont « besoin d'une communication nationale plus prononcée, car peu de visibilité sur le territoire ».

Retour sur l'utilisation du GPS antisigma :

Selon les questionnaires de satisfaction, des acteurs de terrain ont signalé avoir utilisé le GPS Anti-stigma pour dix actions. Ce chiffre reste bas. Parmi ces dix actions un acteur de projet décrit son intérêt : « Le GPS Anti-Stigma, avant la soirée SISM pour éviter le risque que l'événement ne desserve la lutte contre la stigmatisation des personnes concernées » ou encore « j'ai pris connaissance de cet outil que je trouve très intéressant ».

« Discriminations et défense des droits étaient au cœur d'une conférence à la médiathèque Paul-Langevin, ce jeudi, dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Tout au long de cette conférence/table ronde, les personnes présentes ont pu intervenir et poser des questions sur ce domaine un peu trop tabou, qui méritait bien ce vaste décryptage »

« Les scénettes ont fait réagir et susciter des échanges intéressant avec le public. Se mettre en scène n'est pas simple, l'exercice est une belle réussite. Tous saluent, la-aussi, l'implication des personnes et de leurs familles. »

« L'exercice n'est pas facile, les passants n'apprécient pas toujours d'être interpellés. Pour autant, c'est plus de 200 programmes qui ont été distribués et bien accueillis. Des échanges se sont fait avec les personnes croisées au gré de la déambulation. Les professionnels et bénéficiaires de LADAPT sont venus en nombre pour aller vers la population lors de la déambulation du Studio Vélo, malgré leur crainte de la stigmatisation. Les escales ont été apprécié, elles ont été l'occasion d'échanges ».

« Action sur le marché en Quartier Prioritaire de Ville, construite avec les Ateliers Santé Ville, des services civiques, des professionnels et association. Très efficace.

« Très bonne dynamique autour du comité de pilotage mais regret qu'il n'y ait pas eu plus de participants usagers de la santé mentale ou tout public malgré une communication large. »

« Point positifs : de réels échanges avec les usagers bénéficiaires qui ont donné envie de renouveler une rencontre de ce type ».

« La projection-débat portant sur la santé mentale a rencontré un vif succès »

STATISTIQUES DE TÉLÉCHARGEMENT DES OUTILS SISM 2021*

Outils SISM 2021	Nombre de téléchargements
Argumentaire	6 687
Guide d'organisation	1 459
Affiche nationale	3 379
• HD	290
• Version pour impression	194
• Version personnalisable	278
Communiqué de presse	322
Total bibliographies	2 953
• Covid-19 et respect des droits des usagers	681
• Droits des usagers à la citoyenneté	778
• Familles et accès aux droits	653
• Inégalités d'accès aux droits et discrimination	841

Cette année encore, l'outil le plus téléchargé sur le site est l'**argumentaire (6 687 téléchargements)**. Suivent l'**affiche nationale (3 379)** et le **guide d'organisation de ciné-débats (1 459)**.

Les bibliographies réalisées par le réseau documentaire Ascodocpsy sont aussi très appréciées par les utilisateurs et totalisent **2 953 téléchargements**.

*Source Julia Savalli (Psycom)

STATISTIQUES DE FREQUENTATION DU SITE NATIONAL*

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le site internet a enregistré **15 837 sessions** (une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur un site web, ses applications, etc. Toutes les données d'utilisation [visionnage de l'écran, événements, etc.] sont associées à une session).

Il n'est pas possible de comparer ces chiffres avec ceux des années précédentes et d'obtenir une tendance d'évolution, pour plusieurs raisons :

- Les modalités techniques de comptabilisation des visiteurs du site (avec outils Google Analytics) ont changé pour se conformer au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ainsi, de nouvelles contraintes ne nous permettent plus d'avoir une idée réaliste du nombre de visites sur un site web car les personnes n'acceptant pas les cookies ne sont pas comptabilisées.
- En lien avec le changement de calendrier général des SISM, nous avons décidé de modifier la période de référence. Auparavant elle s'étendait sur 4 mois (janvier-avril) et dorénavant, elle s'étendra sur toute l'année civile.

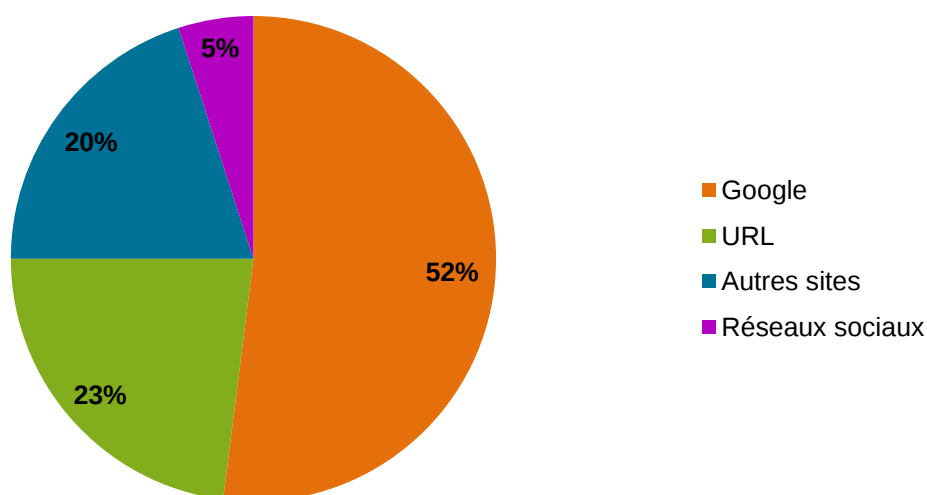
Acquisition

Le référencement naturel du site dans le moteur de recherche Google semble assez performant puisque **52% des connexions** ont été effectuées via ce canal. Les mots-clés les plus souvent saisis pour arriver sur le site Internet sont : « sism 2021 » – « SISM » – « semaine de la santé mentale » - « semaine d'information sur la santé mentale ».

23% du trafic provient de l'inscription directe de l'URL dans la barre d'adresse, ce qui signifie que les internautes ont bien identifié et connaissent l'URL du site.

20% des connexions sont en provenance d'autres sites internet et **5%** des réseaux sociaux.

Origine du trafic sur le site web



*Source Julia Savalli (Psycom)

Navigation

Le site totalise **38 478 pages vues**.

Après la page d'accueil, les pages les plus consultées sont :

1. « **Edition 2021** » (**vue 6 103 fois**). C'est la page qui répertorie tous les outils annuels : argumentaire, kit de communication et d'organisation, bibliographies, etc.
2. « **Agenda des événements** » (**vue 3 394 fois**) qui comporte la cartographie des manifestations et le moteur de recherche pour aider à la navigation
3. « **Espace organisateurs** » (**vue 2 203 fois**), interface de connexion des organisateurs.

Sur la période étudiée, **le taux de rebond s'élève à 53%** pour **une durée moyenne de 1 minute et 39 secondes** passées sur le site. (Le taux de rebond permet de mesurer le pourcentage d'internautes qui sont entrés sur le site et l'ont quitté sans ouvrir une nouvelle page. Un taux élevé peut indiquer soit l'insatisfaction du visiteur soit que celui-ci a trouvé immédiatement ce qu'il cherchait et n'a donc pas dû naviguer longtemps dans les pages du site).

On observe deux pics de visites (407 visiteurs) :

- Le 16 février, à la suite de la communication autour de la diffusion de l'argumentaire 2021 (email + réseaux sociaux)
- Le 23 mars 2021, date de diffusion du bilan 2020 sur les réseaux sociaux

Ces données nous permettent de constater que les canaux de communication les plus efficaces sont les réseaux sociaux puis viennent ensuite les emails.

RETOMBEES PRESSE

482 articles ont été recensés dans la presse, entre 13 septembre et le 31 décembre 2021.

- **462** articles sont parus dans les médias locaux et régionaux
- **22** articles sont parus sur le web

La couverture nationale a été très faible cette année, seul le journal « Libération » a rédigé quelques articles. Dans la presse régionale, c'est le quotidien Ouest France et ses nombreuses éditions en régions qui ont consacré le plus d'articles aux Semaines d'information sur la santé mentale.

Top 20 des journaux les plus mobilisés
(en retombée presse)



Quelques titres d'articles

« Santé mentale : défendre ses droits face aux discriminations »

« Les plus vulnérables ne doivent pas renoncer à leurs droits »

« Pour que la santé mentale ne soit plus tabou »

« La santé mentale, un enjeu majeur »

« Un café rencontre autour des droits en santé mentale »

« Covid-19: des effets sur la santé mentale »

« Santé mentale, rompre l'isolement »

« Anxiété, stress, déprime... comment mieux prendre en charge notre santé mentale »

« Une semaine pour penser à prendre soin de sa santé mentale »

« Un café rencontre autour des droits en santé mentale »

« Pour mieux comprendre la pair-aidance »

QUELQUES REMARQUES SUR L'UTILISATION DU SITE INTERNET, DES OUTILS ET DU QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

Utilisation du site internet

Comme les années précédentes, certains événements soumis par les organisateurs s'avèrent éloignés du thème de la santé mentale, ou bien sont programmés à d'autres moments de l'année ou encore sont à visée promotionnelle directe ou indirecte. Dans ce cas, ils ne sont pas été recensés sur le site internet. Le formulaire d'ajout comporte, à ce titre, un paragraphe introductif qui rappelle que les actions proposées doivent répondre aux objectifs des SISM, correspondre au thème annuel, s'adresser au grand public et ne pas être à but lucratif ou publicitaire.

Chaque événement doit faire l'objet d'une fiche à remplir. Cela est jugé parfois long et redondant, voire rédhibitoire, par les organisateurs d'événements. La remarque revient chaque année. Dans ce cas-là, il leur est conseillé de répartir la tâche d'ajout des événements entre les différentes structures organisatrices.

Certains porteurs de projet pointent l'impossibilité de mettre 1 événement et plusieurs lieux d'exposition. En effet, certains souhaiteraient ne pas avoir à créer un événement pour chaque lieu de l'action.

L'utilisation des divers outils que met à disposition le collectif peut s'avérer difficile en raison de difficultés à l'usage du numérique. Pour ces personnes, des conseils sont prodigués par téléphone par la responsable du secrétariat général du Collectif : « Peu habile avec ces outils j'ai pu bénéficier de l'aide de l'équipe des SISM. Merci. »

Pour ailleurs, le formulaire d'ajout d'évènement a été ajusté pour faciliter la compréhension et le remplissage des différents champs. Notamment la mention « Votre structure » a été ajoutée au champ « Co-organisateur n°1 » pour qu'il soit mieux interprété par l'utilisateur.

Suite à l'ajout d'une nouvelle catégorie « Animation virtuelle », les porteurs de projet peuvent ajouter les conférences ou webinaires organisés en visioconférence. Cette année, 20 actions de ce type ont été recensées.

Le site reste encore peu connu du grand public selon les retours des organisateurs.

Les outils du Collectif National

Plusieurs porteurs de projet saluent l'utilité des outils mais regrettent leur publication trop tardive dans l'année, les rendant moins utiles (l'action étant bien avancée) : « Certains kits arrivent trop tard par rapport à l'organisation de l'évènement. Donc pas possible de les utiliser. C'est dommage ». Suite à ces retours, le Collectif national s'est engagé à rendre disponible les outils plus tôt dans l'année.

L'évaluation

La personne qui renseigne l'évènement dans le site des SISM n'est pas toujours la personne qui anime l'évènement et il est parfois difficile de répondre à toutes les questions d'évaluation. De plus un questionnaire d'évaluation par évènement (qui sont très proches dans le temps) est chronophage.

Une fois le questionnaire de satisfaction rempli pour un événement, cela n'est pas indiqué en regard de l'évènement, donc il est difficile pour les organisateurs de multiples événements de s'y retrouver. Le prestataire informatique n'a pu proposer aucune solution pour ce problème.

CONCLUSION

- En 2021 la baisse du nombre d'évènements enregistrés s'est confirmée. Toutefois, une porteuse de projet a bien explicité que le nombre réel d'évènements sur le terrain est bien supérieur à celui enregistré sur la carte interactive des sites des SISM.
Afin de faciliter la contribution des porteurs de projet sur le site des SISM, le collectif national a choisi d'organiser un webinar en 2022 pour repréciser les outils mis à disposition par le collectif auprès des acteurs de terrain et pour rappeler ce qui est attendu des porteurs de projet : ajouter les événements sur la carte des SISM et répondre au questionnaire d'évaluation des SISM.
- Dans de nombreuses régions, nous retrouvons une forte dynamique pour monter des actions SISM, comme en Nouvelle Aquitaine, qui pour la première fois depuis 4 ans, est devenue la première région pourvoyeuse d'actions SISM, suivie des régions Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Grand Est
- Malgré une baisse du nombre d'évènements ajoutés sur le site, nous notons, en revanche une forte hausse du nombre d'abonnés sur twitter et sur facebook (19% et 26%) montrant un intérêt grandissant de la population pour les SISM.
- Les différents porteurs de projet ont pointé la grande difficulté à organiser des actions dans le contexte de la crise sanitaire. En effet, celui-ci est venu pleinement bouleverser les différentes organisations et habitudes de vie, obligeant les organisateurs à composer avec les contraintes sanitaires et les incertitudes de calendrier.
- Les acteurs de terrain ont relevé que le choix du collectif national de reporter la thématique des SISM 2020 en 2021 a été un élément largement facilitant pour l'organisation d'évènements pour les SISM 2021, les SISM 2020 ayant été annulées au dernier moment en raison de l'annonce du 1^{er} confinement.
- Les réponses au questionnaire d'évaluation mettent en exergue les très nombreuses remarques de méthodologie de projet apportées par les porteurs de projet et sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour l'élaboration de leurs actions à venir.
- Le questionnaire d'évaluation met en valeur l'intérêt, pour les organisateurs, des différents outils que le collectif national met à disposition mais pointe le délai de publication, trop tardif, de ces outils. C'est pourquoi le Collectif National a acté, pour 2022 de rendre disponible plus tôt, dans l'année, l'ensemble des outils.
- Par ailleurs, la demande des organisateurs de mettre en ligne le questionnaire plus tardivement (autour de mi-novembre), a été entendue. Le secrétariat du collectif national compte, l'année prochaine, retravailler le questionnaire d'évaluation afin qu'il interroge davantage le processus d'élaboration de l'action évaluée.
 - La très grande majorité des acteurs de terrain souhaiteraient que les SISM s'ouvrent davantage au grand public et proposent quelques préconisations : Concevoir une communication nationale et à plus grande échelle des SISM
 - Choisir des thématiques plus larges et plus en lien avec le grand public.
Le webinar développé en 2022 permettra d'explicitier la thématique de 2022, très inscrite dans une démarche de promotion de la santé mentale.
 - Adapter, au niveau local, la communication en diversifiant les médias et structures visées ainsi qu'en ajustant le contenu de la communication au public cible.
- Les prochaines SISM auront lieu du 10 au 23 octobre avec la thématique « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ».

ANNEXE - Composition du Collectif national des SISM

1. **ADESM** : Association des établissements participant au service public de santé mentale
2. **ADVOCACY France** : association d'usagers en santé mentale, médico-sociale et sociale
3. **AFP** : Association française de psychiatrie
4. **AMF** : Association des Maires de France
6. **ANMDA** : Association nationale des Maisons des adolescents
5. **ANPCME** : Association Nationale des psychiatres présidents et vice-présidents des CME de CH et CHS
7. **ASCODOCPSY** : Réseau documentaire en psychiatrie
8. **CCOMS/EPSM Lille-Métropole** : Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale
9. **CNASM** : Centre national audiovisuel en santé mentale
10. **EPE Ile-de-France** : Ecole des parents et des Educateurs
11. **ESPT** : Association Elus, santé publique et territoires
12. **FAS** : Fédération des acteurs de la solidarité
13. **FFP** : Fédération française de psychiatrie
14. **FNAPSY** : Fédération nationale des associations des usagers de la psychiatrie
15. **FNA-TCA** : Fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires
16. **FNES** : Fédération nationale d'éducation pour la santé
17. **MGEN** : Mutuelle générale de l'Education nationale
18. **MUTUALITE FRANÇAISE Ile-de-France**
19. **PSYCOM** : Organisme public d'information, de communication et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale
20. **SANTE MENTALE FRANCE**
21. **SFSP** : Société française de santé publique
22. **SOCIETE MEDICALE BALINT** : Organisme de formation de soignants à la relation de soin
23. **UNAFAM** : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
24. **UNAF** : Union nationale des associations familiales

Avec le soutien financier de la **Direction Générale de la Santé – Ministère des Solidarités et de la Santé**.